

Fabienne Gautier
141, route de la Capite
1222 Vézenaz



GRAND CONSEIL			
Expédié le	Session GC:		
11.3.2013	14-15.3.13		
Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100)	<input type="checkbox"/>
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/>	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	<input type="checkbox"/>	Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:			
Objet: <i>démission</i>			
Copie à:			

Genève, le 8 mars 2013

Monsieur le Président du Grand Conseil
Gabriel Barrillier
Grand Conseil
2, rue de l'Hôtel de Ville
1204 Genève

Concerne : ma démission

Monsieur le Président,
Cher Ami,

Par ces lignes, j'aimerais vous faire part de mon souhait de démissionner de ma fonction de députée au Parlement de notre Canton lors de notre séance plénière du 21 mars 2013, au terme de presque huit ans de mandat. Elue en 2005 sur la liste libérale et réélue en 2009, c'est avec un certain pincement au cœur que j'ai pris cette décision car il est toujours difficile de quitter quelque chose que l'on aime.

En effet mon cœur a ses raisons que ma raison ignore mais je vais être appelée à d'autres fonctions non compatibles qui occuperont également mon cœur puisque mon choix se porte à renforcer mon engagement auprès de personnes âgées.

Durant ces années de législature, j'ai eu le plaisir de présider la commission de la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe de 2005 à 2006, lourde responsabilité pour une première année de députation. J'ai également présidé la commission des droits politiques et la commission des affaires sociales. J'ai apprécié siéger à la commission des pétitions qui aborde de nombreux sujets, la pétition étant le droit démocratique offert à tout citoyen qui désire manifester son mécontentement pour la chose publique. J'ai également pu découvrir de façon beaucoup plus approfondie le fonctionnement des différents services de l'Etat en siégeant à la contrôle de gestion et m'apercevoir que le chemin était encore bien long pour une efficace mise en place du système de contrôle interne et une bonne coordination entre les services et les départements.

A la commission des affaires sociales, parmi l'étude de nombreux projets de lois, j'ai particulièrement apprécié la refonte de la loi sur le chômage qui une fois votée en plénière a permis une restructuration totale du service concerné et ainsi offrir aux chômeurs une meilleure approche de leur dossier afin qu'ils retrouvent dans les meilleurs délais un emploi sur le marché. Cette loi a eu pour effet de voir diminuer le taux de chômage dans notre canton.

Engagée dans un conseil de fondation propriétaire d'établissements pour personnes âgées, j'ai aussi été plus particulièrement impliquée dans la refonte de la loi visant à améliorer la gestion de ces établissements pour un meilleur encadrement des

personnes âgées et une augmentation des lits dans notre canton nécessaires pour faire face à une population de plus en plus vieillissante. C'est avec d'autant plus de plaisir que j'ai appris ces jours, que grâce à cette loi, plus de 80% des établissements pour personnes âgées équilibraient leurs comptes et ne faisaient plus de perte.

Durant ces deux législatures, j'ai naturellement toujours représenté les entreprises genevoises, soutenu la formation, le développement d'entreprises et défendu l'emploi. De par ma profession, j'ai évidemment milité pour une amélioration des heures d'ouverture des magasins, défendu bec et ongles la liberté du commerce et d'entreprendre. J'ai récemment encore déposé une motion visant à permettre à un petit commerce vendant des produits périssables de pouvoir, au-delà des heures autorisées, charger de la marchandise pour la livrer.

Le logement étant un réel problème dans notre Canton, je viens de déposer une motion invitant le Conseil d'Etat à offrir aux personnes âgées vivant seule à pouvoir proposer une chambre à un jeune en formation contre petits services. Cette motion vise à faire collaborer deux structures existantes pour voir naître cette nouvelle formule de logement intergénérationnel.

Il me tient à cœur de dire ô combien j'ai eu de plaisir à participer par deux fois à la Revue des députés, 1 fois sur scène et l'autre fois en arrière scène. Que du bonheur, bonheur de côtoyer nos collègues différemment, de les découvrir hors microcosme et couleur politique, de rigoler, de s'amuser, ne pas se prendre au sérieux, forger des amitiés, se respecter, toutes ces richesses de la vie qu'on a trop tendance à oublier lorsque l'on s'affronte au parlement.

Je ne terminerai pas ces lignes sans remercier tout particulièrement l'excellent service du Grand Conseil, Madame le Sautier Maria Anna Hutter, dont le sourire illumine notre Parlement, son bras droit M. Laurent Koelliker, directeur adjoint, ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat général qui sont accueillants et toujours à notre disposition.

Ce 21 mars prochain, je cède ma place à un jeune libéral qui saura me remplacer avec panache, il pourra ainsi sur les planches de notre parlement vous charmer par son hobby, l'improvisation. Je suis d'autant plus ravie car j'ai toujours eu la conviction que les jeunes ont leur place dans notre Grand Conseil car c'est ici que se forge l'avenir de notre Canton, leur avenir.

Monsieur le Président, cher Ami, veuillez croire à l'assurance de ma parfaite considération et être assuré de toute mon amitié.


Fabienne Gautier